Informations associations

Le chemin de l'école

Marché aux fleurs : Dimanche 8 mai 2016 Paëlla géante: fin mai Kermesse: 11 iuin 2016



Amicale des Nantonnais

Comme l'année passée, "Y'a de la Voix" s'associe à la chorale du collège David Nièpce pour une représentation à Montceau Ragny le lundi 27 juin 2016 à 19h au théâtre de verdure.

La chorale se produira à Chartres les 4 et 5 juin 2016 à l'occasion d'une rencontre entre chorales.

Allant Vers

Le petit marché nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du bourg de Nanton.

Le marché court circuit :







GRATIFERIA Donnez ce que vous voulez Repartez avec ce dont vous avez besoin

Une gratiféria, ou marché gratuit, "est un marché non commercial où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne : le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable

État Civil **Naissances**

Noé Arthur MURIOT né le 16 février de Martin MURIOT et Hélène FOULQUIER . Chalot.

Loïc, Damien, MALATIER né le 6 avril de Damien MALATIER et Coralie

Parcelles présumées vacantes

Vingt-quatre parcelles sur la commune de Nanton sont présumées vacantes selon le dernier bilan envoyé par la sous-préfecture de Chalon. La liste de ces parcelles est affichée en mairie. Si aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans les six mois, elles seront déclarées « sans maître » et incorporées dans le domaine communal. Si vous êtes concernés, merci de vous adresser à la mairie avec les papiers justificatifs avant la fin du mois d'octobre.

Ouestionnaire pour une nouvelle crèche

Un questionnaire concernant une future crèche, émanant de la communauté de communes, a été distribué aux jeunes parents, soit par l'intermédiaire du SIVOS, soit par courrier. Il est impératif de répondre à ce questionnaire car rappelons que cela fait plusieurs années que notre secteur fait entendre sa voix pour obtenir une crèche. Les villages de Lalheue et de La chapelle de Bragny avaient été évoqués pour l'implantation d'un tel projet mais c'est finalement Saint-Ambreuil qui avait été retenu. Si comme nous, vous souhaitez qu' une crèche soit implantée sur notre territoire, indiquez sur ce questionnaire que c'est dans les villages environnants que vous voulez qu'on l'installe (La chapelle, Lalheue, Etrigny ...).

Ensemble, défendons notre territoire!

SPANC

Les communes ont pour obligation depuis la loi sur l'eau de 1992 de contrôler les assainissements non collectifs de leur territoire. Elles se sont ainsi regroupées à l'échelle de la communauté de communes pour constituer un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Une réunion publique de celui-ci est prévue le 26 avril 2016 à 18 h 30 à la salle Beaufremont de Sennecev-le-grand. Vous pourrez ainsi être informés des aides que ce service peut vous apporter aussi bien sur la remise en conformité de vos installations de traitements des eaux usées que sur les tarifs regroupés pour la vidange des fosses septiques.

Amicale des Vinchollais

Jeux de société tous les mardis de 14h à 17h30 au clos Chapot



DIMANCHE 15 MAI 2016



DE VINCELLES NANTON



Comme la tradition le veut. l'Amicale des Vincholais offre gracieusement 5 m gratuits à toute famille habitant à Nanton. Pour plus de renseignements s'adresser au 06 80 54 59 28





Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 63

Avril 2016

Directeur de la publication Rédaction et administration Pascale Depoil, Aurélia Chevalier; Nathalie Benas ; Perrine Marchandiau Photo: mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30 Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

Nous voici en avril et la saison des grands travaux commence. Le foyer rural vient de fermer ses portes pendant quelques mois pour l'installation de l'ascenseur, le changement des huisseries et l'installation de toilettes adaptées. La réouverture est prévue pour l'instant en septembre. Nous enchaînerons à partir de début mai avec les travaux d'assainissement concernant une partie du bourg et avec les beaux jours, suivra le curage des lagunes.

Les mois qui viennent seront donc bien chargés et nous savons que tout cela occasionnera quelques désagréments pour la circulation. Une réunion publique sera organisée d'ici peu pour informer les riverains. La prudence sera de mise, cela va sans dire.

Par ailleurs, nous accueillerons dans le courant du mois un nouveau cantonnier en la personne de Vincent Goujon, afin de retrouver une équipe de cantonniers au complet.

Vous trouverez dans ce bulletin les états des comptes de la commune qui ont été approuvés lors du dernier conseil municipal du 8 avril. Vous verrez également les investissements prévus pour l'année 2016 qui permettront guelques améliorations dans les bâtiments communaux ainsi que la réfection d'une partie de la voirie communale.

Concernant nos écoles, nous sommes dans l'attente d'une réouverture de classe pour l'année prochaine. Nous savions que nos effectifs seraient en hausse pour la rentrée 2016 et c'est une des raisons que nous avions invoquée pour empêcher la fermeture en septembre 2015. Nous réinstallerons donc à nouveau une classe sur Nanton, pour une seule année probablement, les prévisions pour l'année suivante étant à la baisse.

Nous continuons par ailleurs à travailler avec les inspecteurs de l'éducation nationale pour pérenniser nos classes et l'éventualité d'un groupement scolaire sur Nanton a été évoquée. Une première étude a été faite et le premier chiffrage est forcément élevé. Le conseil municipal aura à se prononcer sur un tel proiet dans les mois qui viennent mais nous avançons avec prudence car le coût ne peut reposer sur les communes seules. Si l'état nous incite d'un côté à regrouper nos écoles, il faut que de l'autre il s'engage sur une aide importante.

Véronique Dauby

Bibliothèque

Venez découvrir les dernières nouveautés à la bibliothèque :

- « Trois jours et une vie » de Pierre Lemaître
- « L'horizon à l'envers » de Marc Levy
- « Trois amis en quête de sagesse » de Alexandre Jollien, André Christophe, Matthieu Ricard
- « Il reste la poussière » de Sandrine Collette.

Nous vous rappelons le don de bandes dessinées Adultes qui ne demandent qu'à être empruntées ainsi que celui des Guides du Voyage du monde entier.

Nous vous attendons tous les mercredis de 17h à 19h et tous les samedis de 10h à 12h.

Commémoration du 8 mai

11h00 : rassemblement devant la Mairie pour se rendre au Monument aux Morts où la Municipalité et les Anciens Combattants déposeront une gerbe. Une minute de silence sera observée. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Munici-

Circulation sur les chemins

Rappelons qu'un arrêté municipal datant du 16 janvier 2009 stipule que « l'utilisation à des fins de loisirs d'engins motorisés (quadricycles, tricycles, bicycles) est interdite » sur tous les chemins situés sur la colline et ce afin de préserver les espaces naturels et d'assurer la tranquillité des promeneurs.

Bien Vivre Ensemble

Pour que les chiens restent nos amis ..

Veillons à limiter les aboiements, les divagations et les déjections de nos amis à 4 pattes. Plusieurs signalements ont été faits en mairie concernant ces désagréments. Ces agissements sont considérés comme des troubles du voisinage et passible d'un dépôt de plainte à l'encontre du maitre du chien. La mairie vous suggère au minimum de rentrer vos chiens pendant votre absence ou d'utiliser des colliers anti-aboiement. Restons bons amis avec nos chiens et avec nos voisins!

Soyons vigilants: nos enfants aiment s'amuser au ballon, faire du vélo et c'est bien normal! Evitons cependant de les laisser jouer au bord de la départementale où les voitures circulent encore trop vite et où un accident peut vite arriver! Il vaut mieux se rendre sur le terrain de sport. Mais nous, automobilistes et motards. respectons également la vitesse dans notre village !!! Respectons les autres: le bruit nous rend grincheux, les détériorations nous font perdre (à tous) du temps et de l'argent. Si chacun veut trouver un espace pour se retrouver à plusieurs, respectons celui des autres et nous pourrons être à l'écoute des besoins de tous. Soyons bons citoyens: tout le monde pratique le jardinage et le désherbage... Soyons respectueux et entretenons tous nos extérieurs d'habitation, les haies et les abords de nos maisons.

Avec l'arrivée du Printemps. les tondeuses fleurissent ! Les bruits de tondeuses font partis des troubles de

voisinage les plus fréquents. En vertu de la loi du 31/12/1992 et du décret du 18/04/1995. les bruits de tondeuses peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de la Santé Publique). Les mairies et les préfectures imposent des horaires pour l'utilisation des tondeuses le dimanche et les jours fériés. La commune de Nanton applique l'arrêté préfectoral. L'utilisation des tondeuses à gazon (ou autres appareils de jardinage ou de bricolage) est toléré de -8h à 12h et de 14h à 19h les jours ouvrables -9h à 12h et de 15h à 19h le samedi -10h à 12h le dimanche

Résultats 2015

Budget commune

Section fonctionnement	nement	
Excédent 2014	172311,08	
Recettes 2015	423073,39	
Dépenses 2015	387536,38	
Excédent de l'année	35537,01	
Excédent 2015	207848,09	

Section investissement	ement
Excédent 2014	39874,56
Dépenses 2015	50144,5
Recettes 2015	40289,92
Déficit investissement	-9854,58
Excédent 2015	30019,98

	Reste à réaliser	er
Ω		
0	Recettes (sub +prêt)	142361
Ω	Dépenses	200186
_	Déficit	57825
ര		

	Excédent disponible	
1,56	Excédent fonct.	207848,09
7, 2	Déficit RAR	-57825
9,92	Déficit inv	-9854,58
1,58	Excédent inv.2014	39874,56
96,6	Excédent disponible	180043,07

	nager coll	
Section fonctionnement	ement	
Excédent 2014	7 235,91	
Recettes 2015	3 575,21	
Jépenses 2015	-704,23	
Excédent de l'année	2 870,98	
Excédent fonct.	10 106,89	

Excédent dis	-5 574,25	Déficit total
	-2 917,52	Déficit année
Déficit total	9 469,69	Recettes 2015
Excédent fonct	-12 387,21	Dépenses 2015
	-2 656,73	Déficit 2014
Excéc	ement	Section investissement
	10 106,89	Excédent fonct.
	2 870,98	Excédent de l'année

Excédent disponible 10 106,8 Déficit total Déficit total Excédent disponible 4 532,6			
Excédent fonct. Déficit total Excédent disponible		Excédent disponi	ole
Excédent fonct. Déficit total Excédent disponible	<u></u>		
Déficit total Excédent disponible	_	Excédent fonct.	10 106,89
Excédent disponible		Déficit total	-5 574,25
Excédent disponible	\sim		
	10	Excédent disponible	4 532,64

Budget assainissement

Panneaux photovoltaïques

Section fonctionnement	nement
Excédent 2014	38008,85
Recettes 2015	59036,07
Dépenses 2015	54166,76
Excédent de l'année	4869,31
Excédent 2015	42878,16

Recettes 2015	29036,07	Recette
Dépenses 2015	54166,76	Dépens
Excédent de l'année	4869,31	Déficit
Excédent 2015	42878,16	
Section investissement	ement	
Excédent 2014	9830,61	Excéde
Recettes 2015	35957	Déficit F
Dépenses 2015	-21358,24	Excéde
Excédent de l'année	14598,76	Excéde
Excédent 2015	24429,37	Excéde

				•
		Saction fonctionnant	amont	
ziloży o otood	100			
Resie a lealisel) aci	Excédent 2014	30 122 33	
			0)(1	
(+&** C - \d; (-) C (+) C (+) C (-) C (+)	190090	Recettes 2015	19 747,14	
Receiles (sno +piet)	C08807	Dánanga 201E	10 100 77	
Dénenses	204303	Depended 2013	-10492,77	
	5	Excédent année	1 254 37	
Déficit	24428		5,5	
		Excédent fonct.	31 376,70	
			1:11	
Excédent disponible	nible	Section Investissement	ement	Į
Excédent fonct.	42878.16	Déficit 2014	-4 499,47	
Déficit RAR	-10950	Dépenses 2015	-10 358,27	Ш
Excédent inv. Année	14598,76	Recettes 2015	10 148,47	
Excédent inv.2014	9830,61	Déficit année	-209,80	
Excédent disponible	42878,16	Déficit total	-4 709,27	Ш

	Section investissement	ment	
	Déficit 2014	-4 499,47	
_	Dépenses 2015	-10 358,27	ш
_	Recettes 2015	10 148,47	
_	Déficit année	-209,80	
_	Déficit total	-4 709 27	Щ

	Excédent disponible	ole
	Excédent fonct.	31 376,70
	Déficit total	-4 709,27
	Excédent disponible	26 667,43
_		

Budget 2016

Investissement	RESTEA	DEPENSES	RESTEA	RECETTES	AUTOHNANCEMENT	
Ecole mairie						
2 fenêtres		2400				
1 porte 2 v		3040				Dépense
Logement la guiche						Formiture
1 porte		2635				Entretien
Ordinateurs		1500				Dém Prés
Total 1		9575			9575	
Foyer rural						Herson
Fenêtres			22046	22046 PIC (au CD)		Agenced
Ascenseur	140000		15000	15000 Réserve		Amulatio
toilettes			55315 DETR	DETR		Intérêts e
MFaucher	17000					\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Socolec	3985					
JSI.	415					Amortisse
Toiture	26000					Virtinæst
Total 2	187400		92361	11256	83783	TOTAL
Voirie	8166	31834				
Total 3	8166	31834			4000	00
Broyeur		10000				
+graupe électrogène		550				
Total 4		10550			10550	
Radar	4620			Amande police		
Total 5	4620				4620	emprunts
Total 1+2+3+4+5	200186	51959	92361	11256	148528	
						Amortisse
Emprunt		20469		Excédent	30019	subvertio
Caution logements		220		FCTVA	4200	
				Amortissement	3672	
				affectation	27805	
				résultats		
TOTAL	200186	72978	92361		103851	<u>8</u>

	ASSAIN	ASSANSSEVENT
	Forctionement	nement
Dépenses		Recettes
Formitures	1868	Redevances
Entretien	46522	Redevances agence de l'o
Rémunérations ATD	300	Eauxpluviales
Personnel communal	14286	Frais factures agence de l
Agence de l'eau	3669	excédent reporté
Amulationtaxe		Amortissement subventio
Intérêts emprunts	4186	
Frais demprunts	200	
Amortissement travaux	22479	
Vitinætissemt	13478	
TOTAL	107287	TOTAL

929

107287

42878

3700 18055

36000

		Ines	Investissement		
Déparses	Reste à réaliser		Recettes	Reste à réaliser	
emprunts capital		7537	7534emprunts	85000	
Travaux	294393	21828	21828 Subvertions	184965	
Amortissement			Amortissement travaux		22479
subvertions		9699	6596 excédent reporté		24429
			FCTVA		
			prél. Fond.		13478
TOTAL	294393	35958		269965	60386
		330351			330351